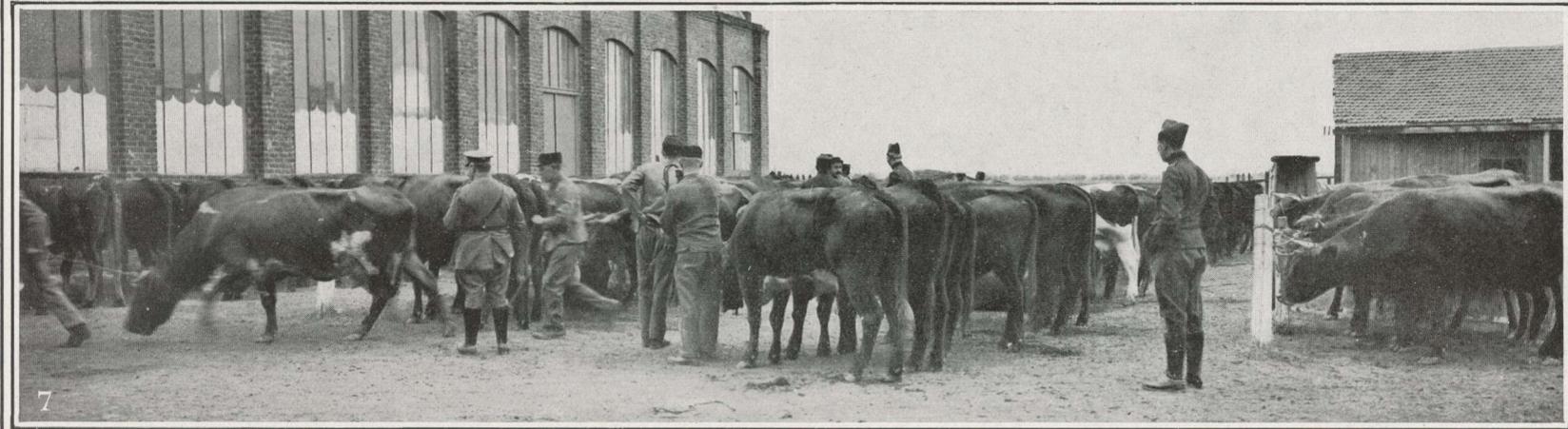
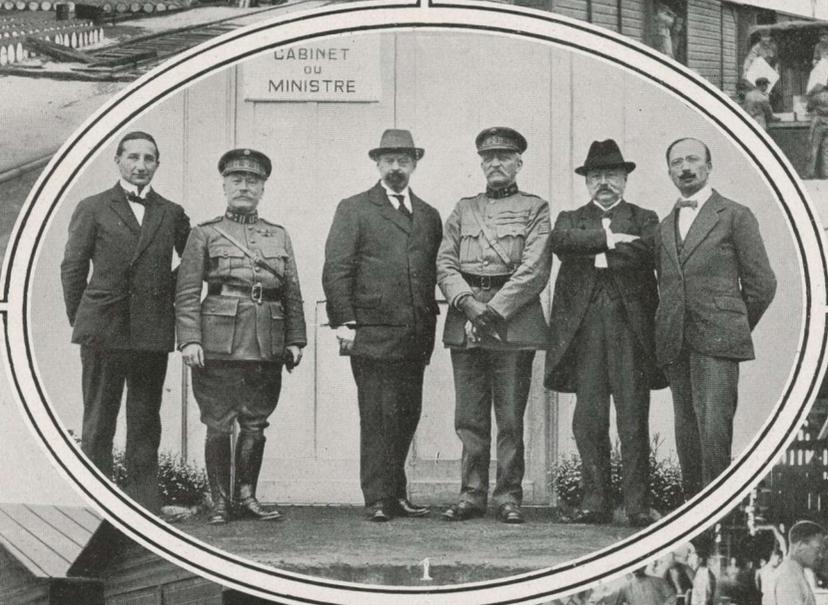
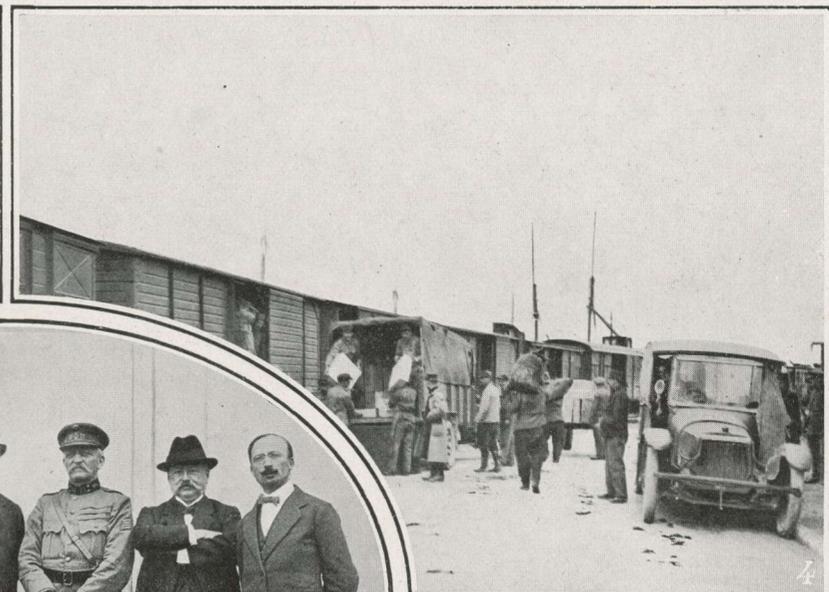
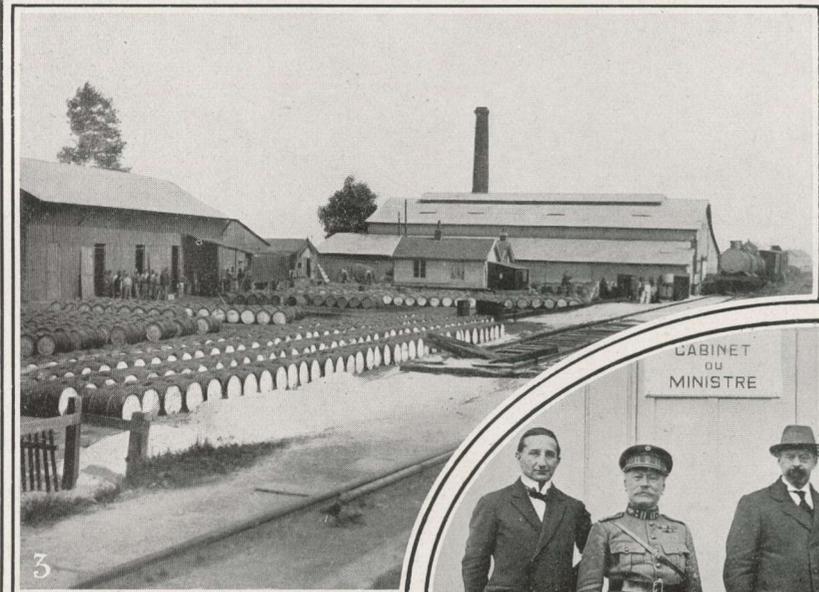
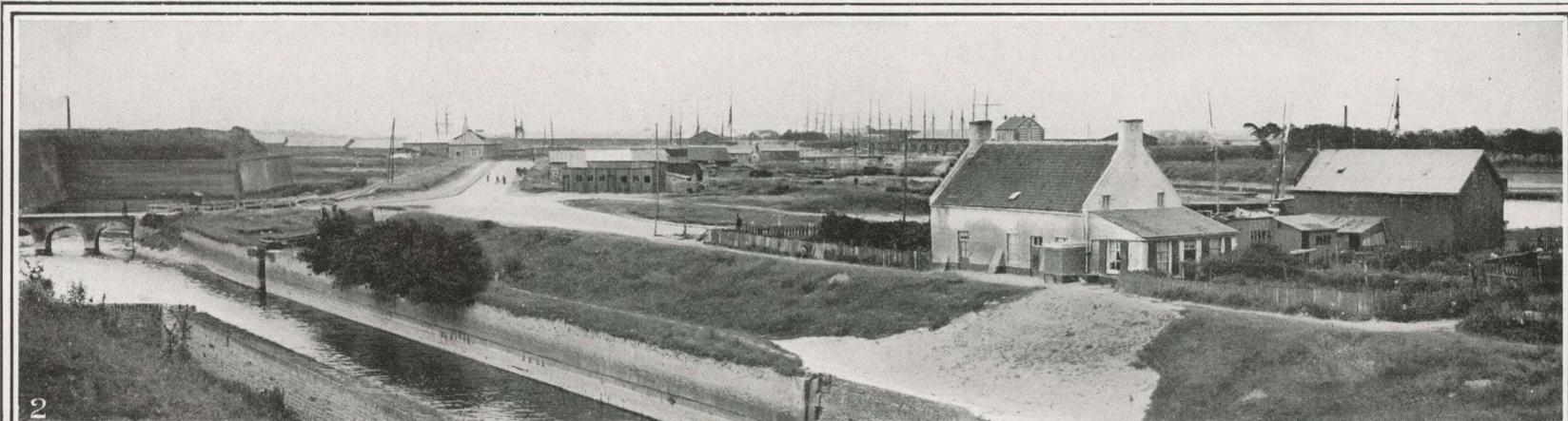


Les Services d'Intendance — The Department of Supplies



Les services de l'Intendance civile et militaire sont l'objet des soins les plus attentifs et rien n'est négligé pour assurer leur parfait fonctionnement. 1. Au ministère de l'Intendance à Sainte-Adresse : M. le ministre Emile Vandervelde et ses collaborateurs. 2. Une des bases de ravitaillement de l'armée dans le nord de la France. 3. Un dépôt d'essence pour automobiles. 4. Le chargement d'un des nombreux trains de ravitaillement partant chaque jour pour le front. 5 et 6. Vues extérieure et intérieure d'une boulangerie de campagne. 7. La préparation d'un lot de bétail destiné au ravitaillement de l'armée de campagne.

The Civilian and Military supply Department is being most carefully managed and nothing is neglected to secure perfect work. 1. At the Ministry of Supplies at Sainte-Adresse: Monsieur le Ministre Vandervelde and his assistants. 2. One of the numerous Army Supply Depots in Northern France. 3. Petrol dumps for the motor service. 4. One of the numerous supply trains that start for the front every day, being loaded. 5 and 6. Exterior and interior view of a field bakery. 7. Cattle being prepared for the supply of the field army.

L'Intendance.

DANS tous les pays belligérants, la prolongation de la guerre a rendu le rôle de l'Intendance particulièrement important et particulièrement difficile. Le fait que le gouvernement belge était réfugié à l'étranger rendait la tâche de ce service plus rude et plus délicate encore. C'est pourquoi, dès le mois de février 1916, M. Emile Vandervelde, ministre d'Etat, en fut spécialement chargé. Ses attributions furent étendues par l'arrêté royal du 4 août 1917, qui créa le ministère de l'Intendance, et par l'arrêté royal du 1^{er} janvier 1918, qui donna à ce département la dénomination de ministère de l'Intendance civile et militaire.

Il s'agit, pour l'administration que dirige M. Vandervelde, non seulement de fournir à l'armée les vivres, vêtements et objets de couchage dont elle a besoin, mais aussi de préparer le ravitaillement de la population civile, au fur et à mesure de la récupération du territoire, et de ravitailler les autres départements ministériels ainsi que toute une série d'organismes dont la liste est arrêtée par le Conseil des ministres.

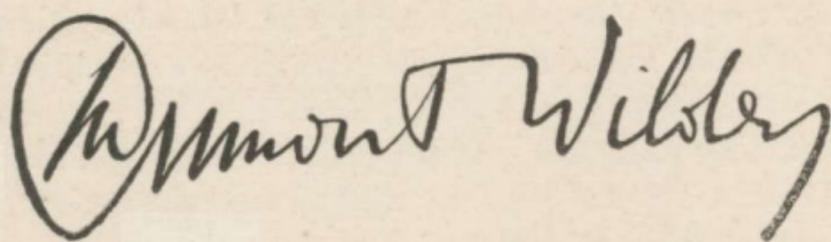
Au point de vue militaire, l'Intendance ne se contente pas d'assurer l'alimentation, l'habillement, le couchage et le campement des troupes, ainsi que le fourrage ; elle approvisionne les magasins qui, au front et à l'arrière, débitent aux officiers et aux soldats toutes sortes de marchandises. Les magasins de l'arrière sont au nombre de soixante-cinq et s'étendent jusqu'au cap Ferrat ; leur chiffre d'affaires atteint plus de 25 millions par an.

La difficulté des approvisionnements n'ayant cessé de s'accroître, il a fallu substituer une organisation nouvelle à celle du temps de paix, où l'approvisionnement se faisait par voie d'adjudication. Cette organisation nouvelle se rapproche beaucoup plus des méthodes commerciales. Le Service des achats, dont le budget dépasse 300 millions par an, agit par l'entremise des missions qui sont installées à Paris, à Londres et à New-York, et qui sont en relations directes avec les divers organismes créés par les Alliés pour l'approvisionnement des armées. Une fois les achats faits, les marchandises sont emmagasinées et maintenues par l'Intendance proprement dite, dont les magasins généraux, situés au Havre et dans la base de Calais, dépendent de l'inspection générale de l'Intendance, qui relève également du ministre de l'Intendance pour les autres attributions qui lui ont été transférées : boucherie, boulangerie, atelier de confection, service de manutention, etc. Cette haute autorité établit en même temps la liaison entre les ministres de la Guerre et de l'Intendance. Ce système a donné les meilleurs résultats et a réduit au minimum les gaspillages qui paraissent presque inévitables en temps de guerre.

Le ministre de l'Intendance civile et militaire a encore dans ses services un Office de contrôle qui est chargé de la vérification *sur pièces* de certaines comptabilités de l'armée et de certaines vérifications *sur place*.

Enfin, à côté de ces organismes officiels, le ministre de l'Intendance civile et militaire préside et fait fonctionner des œuvres, fondées en partie à Londres dès le début de la guerre, et d'autres, de dates plus récentes, qu'il lui a été possible de créer grâce à l'inlassable générosité de la Croix-Rouge américaine.

Citons, parmi ces œuvres : les Gifts for Belgian Soldiers, le Comité du vêtement des soldats réformés, l'Œuvre d'assistance aux familles de militaires du Havre, le Working Men's Fund de Londres, alimenté exclusivement par des cotisations régulières d'ouvriers anglais pour venir en aide aux Belges victimes de la guerre et dont les recettes, l'an dernier, ont dépassé 18.000 livres.



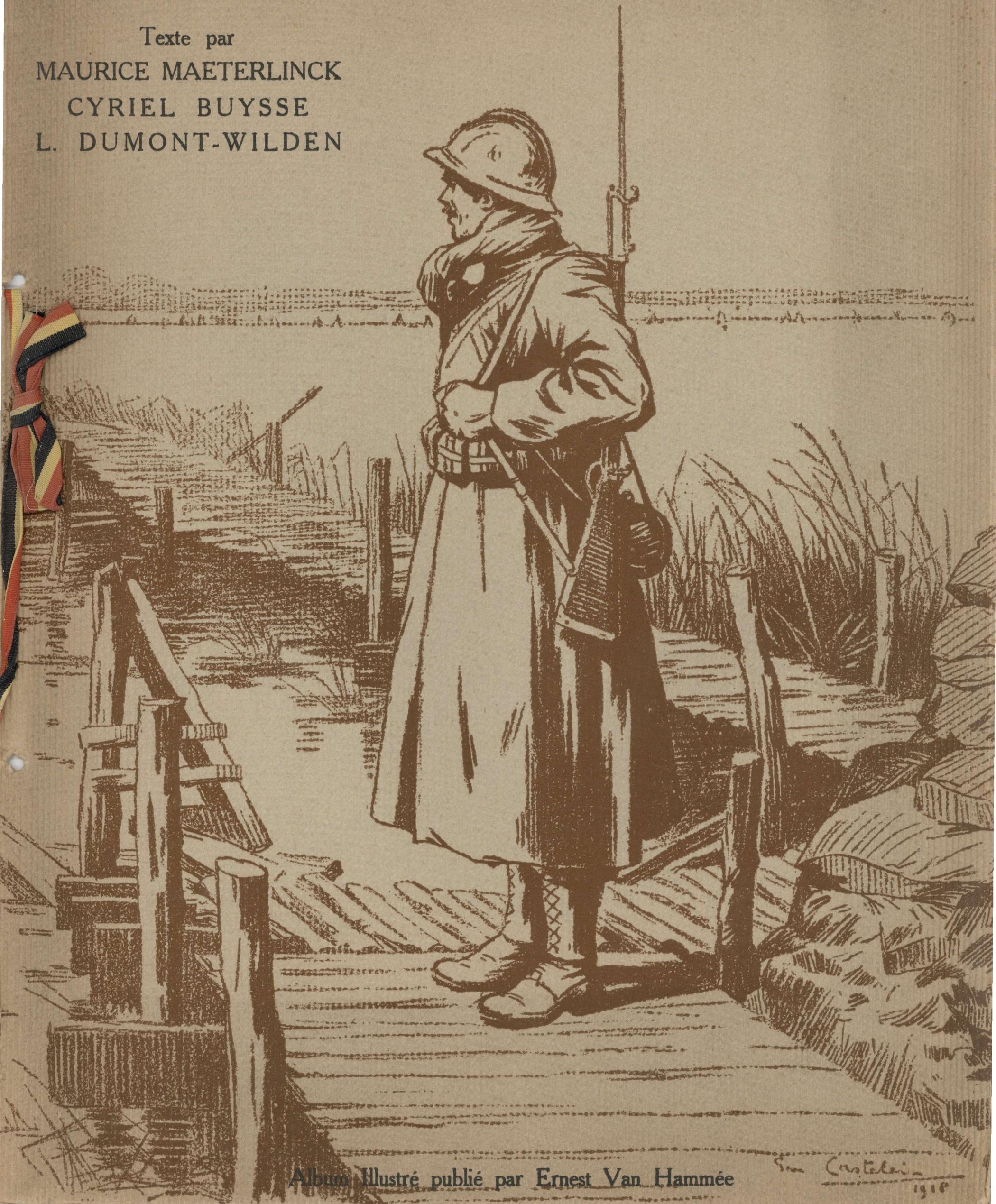
LA BELGIQUE EN GUERRE

Texte par

MAURICE MAETERLINCK

CYRIEL BUYSSE

L. DUMONT-WILDEN



Album illustré publié par Ernest Van Hammée

Van Costelein
1918